

## Ecologie et foi chrétienne

Pendant des centaines de milliers d'années, l'espèce humaine a vécu discrètement, enfouie au sein d'une nature apparemment toute-puissante, à la fois nourricière et redoutable. Bien que son intelligence lui eût permis de domestiquer le feu, de fabriquer des outils et des armes, elle était alors incapable de modeler ou de détruire son environnement ; tout au plus avait-elle pu anéantir quelques milliers de kilomètres carrés de forêts, en Chine, au Moyen-Orient et autour de la Méditerranée.

Un changement radical s'est amorcé au début de l'ère industrielle, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec l'avènement de la machine à vapeur, puis du moteur à explosion, avec la production industrielle des engrais, des pesticides, des médicaments et des objets en plastique, avec aussi l'explosion démographique, les humains se sont libérés de leur sujétion à la nature et à ses lois. Ils ont exercé sur elle un pouvoir destructeur, au point de mettre en danger, à terme, la vie sur terre.

Jusqu'à présent les Eglises, et notamment la nôtre, n'y ont guère trouvé à redire : selon le 1<sup>er</sup> chapitre de la Genèse, Dieu n'a-t-il pas donné tout pouvoir à l'être humain pour régner sur la nature et pour l'exploiter ? D'autres passages de la Bible peuvent être interprétés dans le même sens : « Tu (Dieu) as créé l'homme à peine inférieur à un dieu, (...) tu lui as donné l'empire sur les oeuvres de tes mains ; tu as mis toutes choses sous ses pieds... » (Psaume 8). Mais la Bible nous propose aussi une autre vision de la relation entre l'homme et la nature, notamment au 2<sup>ème</sup> chapitre de la Genèse : « Dieu prit l'homme et le mit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder » – et non pour le saccager ! Par ailleurs, plusieurs textes bibliques, dont la parabole des talents, présentent les humains non comme des propriétaires, mais comme les intendants chargés de gérer les biens de leur maître, y compris ce trésor qu'est la Terre et tout ce qu'elle contient.

En tant qu'enfants du Père créateur, nous sommes fondamentalement solidaires non seulement avec les autres humains, mais avec les végétaux et les animaux, qui – c'est ce que nous croyons – reçoivent comme nous-mêmes de Dieu vie et sens. L'état de la Terre, y compris celui de son atmosphère, de ses sols et de ses océans, devrait donc être une des préoccupations majeures des chrétiens, ce qui ne semble guère être le cas, pour le moment. Notre Eglise, en particulier, semble étonnamment indifférente au drame écologique qui se joue. La catastrophe environnementale qui nous menace devrait être présente dans nos prières et nos méditations au moins autant que les tragédies de la faim, des persécutions, des émigrations et des guerres.

Le dimanche 14 janvier, au cours du culte radiodiffusé, des jeunes paroissiens de Lausanne et Epalinges ont fait preuve d'une « conscience écologique » remarquable. Ils nous ont expliqué que, au lieu d'aller en avion, cet été, à Madagascar ou au Mexique, ils ont décidé de partir à vélo vivre deux semaines de solidarité et d'entraide avec des paysans qui font de la culture biologique dans le Jura : « Nous sommes l'avenir de la planète. Nous devons agir. »

Laissons-nous inspirer par leur exemple ! La responsabilité des ministres et des autres officiants de nos cultes est engagée : c'est à eux qu'il incombe de faire une place

importante et régulière à la dimension écologique dans les prières de louange, de repentance et d'intercession, ainsi que dans les prédications. Le GRES (Groupe de réflexion écologie et spiritualité) pense qu'il sera ainsi possible de provoquer une prise de conscience et un engagement concret de chacune et chacun dans sa vie quotidienne et de hâter le moment où l'EERV fera de son engagement pour la sauvegarde de la Création une priorité.

Philippe de Vargas  
membre du GRES

*Les lecteurs qui souhaiteraient recevoir plus d'informations sur le GRES ou s'y joindre sont invités à s'adresser à Alain Cauderay, coordinateur, ch. des Ormeaux 20, 1066 Epalinges (alain.cauderay@urbanet.ch)*

15.01.2018